
Literature Information



Literature List Number

Literature List Number

A062Y988

A062Y988

A062P264

A062Z025

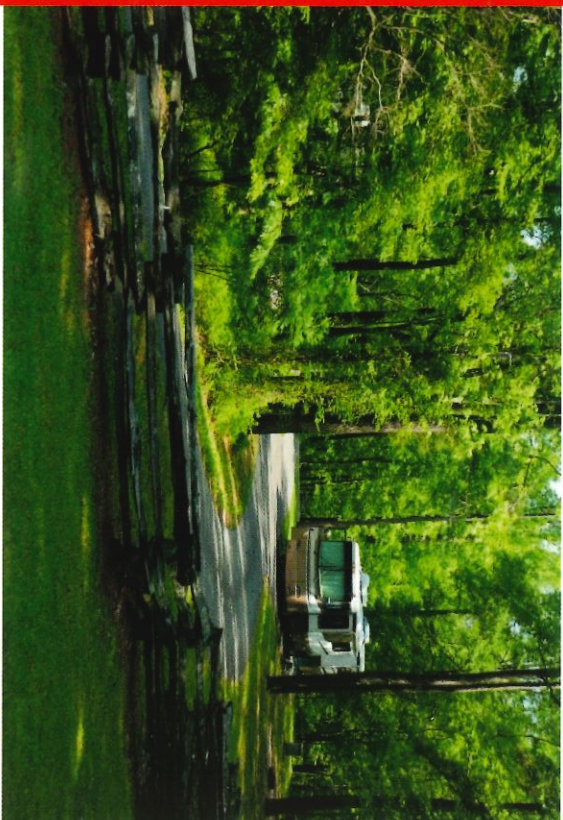
A062Z027

1400 73rd Avenue N.E.
Minneapolis, MN 55432

A034K641



Guide de démarrage rapide du groupe électrogène Onan



Pour télécharger les propriétaires et les manuels
d'installation, scannez le code QR à l'aide d'un
smartphone ou d'une tablette équipé d'une
caméra compatible ou d'une application de
lecture de code QR.

Modèle et plaque signalétique du groupe électrogène

Chaque groupe électrogène Onan de Cummins a un descriptif de numéro de spécification, indiqué sur l'étiquette de numéro de série fixée au groupe électrogène.

Model No: 80HDKAK10461		Spec: J		1400 73 rd Ave. NE Minneapolis, MN 55432 Made in U.S.A.	
S/N: F990 123456					
AC Volts:		KVA:		Kw:	
Amps:		PF:		RP M	
Fuel: DIESEL		HZ: 60 Hz		Bat: 12 V	
Options:		Wiring Diagram:			
Insulation - NE MA Class F		Ambient 40°C			
THIS ENGINE MEETS 1995-1999 CALIFORNIA EMISSION REGULATIONS FOR ULGE ENGINES					
SKB719U6D2RA 719 cc					
REFER TO OPERATOR'S MANUAL FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS AND ADJUSTMENTS.					
99-2495 URC					

Figure 1. Exemple de plaque signalétique

Installation

N'essayez pas d'installer le groupe électrogène avant d'avoir lu le manuel d'installation. **Remarque :** Les groupes électrogènes RV doivent être installés, utilisés et entretenus conformément aux instructions écrites de Cummins Inc. pour usage dans les véhicules récréatifs.

Monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone (CO) est présent dans les gaz d'échappement du groupe électrogène. Le monoxyde de carbone est toxique et mortel.

- Ne pas utiliser le groupe électrogène quand le véhicule se trouve dans un espace confiné, comme un garage.
- Inspecter le système d'échappement du groupe électrogène pour détecter les éventuelles fuites avant de le démarrer et après huit heures d'utilisation.
- Si le véhicule n'est pas équipé de détecteurs de monoxyde de carbone (CO), il ne faut l'occuper en aucun cas lorsque le groupe électrogène est en marche.
- Si le véhicule est équipé de détecteurs de CO, vérifier leur bon fonctionnement avant de mettre le groupe électrogène en marche et après huit heures de fonctionnement, conformément aux instructions du fabricant.
- Ne jamais utiliser l'air de refroidissement du moteur pour chauffer des espaces de travail ou de vie, ou des compartiments.
- Désactiver les fonctions de démarrage automatique avant d'entreposer ou de garer le véhicule dans un garage ou un autre espace confiné.

Réalisation des inspections générales

Inspecter le groupe électrogène avant le premier démarrage du jour et toutes les huit heures de fonctionnement.

- Vérifier le niveau d'huile moteur du groupe électrogène.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement et rechercher les signes éventuels de fuites. Les fuites mineures peuvent être compensées par des ajouts quotidiens de liquide de refroidissement dans le réservoir de récupération. Les fuites doivent être réparées par un technicien d'entretien qualifié dans les meilleurs délais possibles. Des fuites plus importantes peuvent nécessiter l'arrêt du groupe électrogène jusqu'à ce qu'il puisse être réparé.
- Pendant que le groupe électrogène fonctionne, procéder à une inspection visuelle et auditive pour détecter toute fuite dans le système d'échappement. Arrêter le groupe électrogène si une fuite est détectée et la faire réparer avant de mettre le groupe électrogène en marche.
- Rechercher toute fuite au niveau des raccords de tuyau, de tubulure et de flexible de carburant dans le circuit d'alimentation de carburant lorsque le groupe électrogène fonctionne et lorsqu'il est arrêté.
- Vérifier que les connexions sont propres et serrées au niveau des bornes de la batterie. Les connexions desserrées ou corrodées ont une forte résistance électrique, ce qui rend le démarrage du groupe électrogène plus difficile.
- Démarrer le groupe électrogène et écouter tout bruit ou toute vibration inhabituels. Contrôler le bon serrage des boulons de montage du groupe électrogène. Vérifier que les ouvertures d'entrée et de sortie d'air du groupe électrogène ne sont pas obstruées ou bloquées. Lorsque le groupe électrogène fonctionne, contrôler de temps en temps les jauges du moteur (le cas échéant).
- Remplacer le bouchon pressurisé (le cas échéant) tous les deux ans.

Entretien

Une maintenance adéquate est essentielle pour assurer une fiabilité, des performances et une efficacité maximales des groupes électrogènes. Les échéances d'entretien recommandées diffèrent selon les modèles de groupe électrogène. Les échéances d'entretien individuelles sont indiquées dans le manuel de l'opérateur de chaque modèle de groupe électrogène.

Contrôles préalables au démarrage

- S'assurer que tous les détecteurs de monoxyde de carbone (CO) du véhicule fonctionnent.
- Rechercher tout signe de fuites de carburant et d'échappement.
- Rechercher tout signe de dégradation du système d'échappement.
- Afin d'éviter toute surchauffe, s'assurer que la garde au sol normale du groupe électrogène n'est pas réduite par des bordures en pente, des morceaux de bois ou d'autres objets.
- Arrêter les climatiseurs et autres gros appareils.
- Vérifier le niveau d'huile moteur du groupe électrogène.
- Si le groupe électrogène (commercial - essence/GPI) est équipé d'une pompe hydraulique, vérifier le niveau du réservoir d'huile et faire l'appoint si nécessaire.

Amorçage du circuit de carburant (si nécessaire)

Après une panne de carburant dans le groupe électrogène, il faut réamorcer le circuit de carburant. Maintenir l'interrupteur de commande sur STOP/PRIME pendant au moins 30 secondes pour les groupes électrogènes essence et 1 minute pour les groupes électrogènes diesel. Le voyant d'état allumé en continu lorsque la pompe est en marche.

Démarrage du groupe électrogène

Démarrer le groupe électrogène depuis son panneau de commande ou le panneau de commande à distance à l'intérieur du véhicule.

1. Maintenir enfoncé le commutateur en position de démarrage START jusqu'à ce que le groupe électrogène démarre. Le voyant d'état sur le commutateur clignote pendant le préchauffage et le lancement. La période de préchauffage peut durer jusqu'à 15 secondes avant le début du lancement du moteur. L'indicateur d'état restera allumé de manière continue lorsque le démarreur se déconnectera, indiquant que le groupe électrogène est en marche.
2. Un lancement excessif peut surchauffer ou endommager le démarreur. Le groupe électrogène arrêtera automatiquement le lancement du moteur s'il ne démarre pas dans le délai imparti. Patienter au moins 2 minutes avant un nouvel essai. Consulter le guide de diagnostic du manuel de l'opérateur si le groupe électrogène ne démarre pas après le nombre de tentatives requis.
3. Pour des performances et une durée de vie optimales du moteur, le laisser chauffer pendant 2 minutes avant d'appliquer la charge.
4. Vérifier l'absence de fuites de carburant, d'huile et d'échappement au niveau du groupe électrogène. En cas de fuite, arrêter immédiatement le groupe électrogène et le faire réparer.

Arrêt du groupe électrogène

Arrêter la climatisation et les autres gros appareils. Laisser le groupe électrogène fonctionner pendant 2 minutes pour le laisser refroidir, puis appuyer sur le commutateur STOP pour arrêter le groupe électrogène.

Rodage d'un nouveau groupe électrogène

Un rodage adapté du moteur sur un groupe électrogène neuf ou équipé d'un moteur réparé est essentiel pour des performances optimales et une consommation d'huile acceptable du moteur. Faire fonctionner le groupe électrogène à environ la moitié de sa puissance nominale pendant les 2 premières heures, puis à $\frac{3}{4}$ de sa puissance nominale pendant 2 heures de plus. L'huile et le filtre doivent être remplacés après les 20 à 50 premières heures de fonctionnement, selon le modèle du groupe électrogène. Consulter le manuel de l'opérateur pour connaître les spécifications.

Charge du groupe électrogène

Le groupe électrogène peut alimenter divers appareils, comme des moteurs CA, des climatiseurs, des convertisseurs CA/CC, etc. La quantité de charge pouvant être appliquée dépend de la puissance nominale du groupe électrogène. Le groupe électrogène s'arrête ou ses disjoncteurs se déclenchent si la somme des charges dépasse la puissance nominale du groupe électrogène.

Connexion à l'alimentation secteur/à quai

Quand le véhicule est équipé pour une connexion à l'alimentation secteur, par exemple s'il dispose d'un cordon pour se brancher sur une prise d'alimentation, il doit également être équipé d'un appareil approuvé pour empêcher toute interconnexion du groupe électrogène et du secteur. Consulter le manuel de l'opérateur du groupe électrogène pour plus d'informations concernant le fonctionnement avec le courant de secteur.

Silencieux

Le silencieux est monté à l'intérieur du carter du groupe électrogène. Il est équipé d'un pare-étincelles USDA (homologué par le Forest Service des États-Unis) et respecte les spécifications de construction RIVA EGS-1.

Poids

En règle générale, les groupes électrogènes RV de Cummins à montage fixe pèsent plus de 110 livres (50 kg) et nécessitent la manipulation d'équipements de levage approuvés.

Étanchéité aux vapeurs et sorties de tuyau d'échappement

(échappement diesel, essence et GPL)

Si le groupe électrogène est monté dans un compartiment sur le plancher du véhicule, tout le compartiment (à l'exception du plancher) doit être revêtu de matériaux résistants à la vapeur et au feu. Toutes les coutures et les ouvertures dans les barrières pour le câblage, les vis de montage, etc. doivent être étanches. Utiliser des matériaux approuvés. Consulter la norme NFPA 1.192 pour plus de détails.

Le système d'échappement du groupe électrogène doit être étanche aux gaz et conçu pour empêcher toute pénétration de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule. Ne pas installer le tuyau d'échappement de façon à ce qu'il se termine sous le véhicule. Le faire dépasser d'un minimum de 1 pouce (25 mm) au-delà du périmètre du véhicule. Ne pas terminer le tuyau d'échappement sous une pièce coulissante, à moins que le bas de celle-ci, y compris les jupes et les moulures, ne se trouve à au moins 3 pieds au-dessus de l'extrémité du tuyau d'échappement. De même, ne pas terminer le tuyau d'échappement sous la vidange d'huile ou d'une manière qui restreigne la sortie d'air.

Exigences de conduite de carburant

Le groupe électrogène ne doit jamais être raccordé à la conduite d'alimentation en carburant du moteur du véhicule. Pour éviter que le groupe électrogène n'épuise le carburant du véhicule, ne pas insérer le tube d'aspiration de carburant du groupe dans le réservoir de carburant aussi loin que le tube d'aspiration du moteur du véhicule. Les conduites de carburant doivent être correctement fixées, exemptes de fuites et séparées ou protégées des câbles électriques et des composants d'échappement du moteur. Les normes fédérales pour les réservoirs de carburant des véhicules peuvent exiger l'installation d'une vanne d'arrêt automatique au niveau de l'aspiration du réservoir de carburant du groupe électrogène afin de prévenir les fuites en cas de renversement.

Inspection des conduites de carburant

Vérifier la présence éventuelle de fuites en amorçant le circuit d'alimentation en carburant conformément au manuel de l'opérateur du groupe électrogène. Réparer toutes les fuites avant de démarrer le groupe électrogène.

Boîtier et châssis

Les commandes du groupe électrogène et les connexions électriques sont regroupées dans un boîtier pour les protéger des risques de dommages. Les systèmes de boîtier, châssis et silencieux sont conçus pour absorber le bruit et les vibrations. Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène sans le boîtier.

Consommation de carburant et besoins en batterie

La consommation de carburant variera en fonction du type de carburant et du modèle du groupe électrogène. Cummins recommande l'utilisation d'une batterie de démarrage de groupe électrogène présentant une intensité de démarrage à froid de 600 ampères. Consulter le mode d'emploi du groupe électrogène utilisé pour connaître la consommation de carburant et les besoins en batterie.

Statut du conducteur neutre

Conducteur neutre mis à la masse au châssis, sauf modification par ou selon les exigences du client.

Exigences de ventilation et de dégagement dans les compartiments

Une garde au sol d'au moins 12 pouces (305 mm) est recommandée pour limiter la quantité de poussière aspirée par le ventilateur de refroidissement et éviter que le flux d'air ne soit bloqué par des objets extérieurs. Un espace libre approprié autour du groupe électrogène doit être préservé dans son compartiment. Vous trouverez des informations détaillées sur le dégagement du groupe électrogène dans son manuel d'installation ou dans le tableau suivant.

Dégagements dans le compartiment du groupe électrogène

Type de carburant	Modèle	Dessus	Avant	Côtés
Moteur diesel	HDZAA	0,61 pouce (15,5 mm)	0,61 pouce (15,5 mm)	À gauche : 0,61 pouce (15,5 mm) À droite : 3,5 pouce (89 mm)
	HDKcX	0,5 pouce (12,7 mm)	0,5 pouce (12,7 mm)	0,5 pouce (12,7 mm)
	HDKAH	0,5 pouce (12,7 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)
	HDKAL	0,5 pouce (12,7 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)
	HDKAK	0,5 pouce (12,7 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)
	HDKAT	0,5 pouce (12,7 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)
	HDKAU	0,5 pouce (12,7 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)
	HDKAV	0,5 pouce (12,7 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)	0,25 pouce (6,4 mm)
	HDKAL	1 pouce (25,4 mm)	-	-
	HDKAS	1 pouce (25,4 mm)	-	-
	HDKAG	1 pouce (25,4 mm)	-	-
	HDKAW	2 pouce (50,8 mm)	1 pouce (25,4 mm)	-
Essence/ GPL	HGJBB	0,25 pouce (6,5 mm)	1,25 pouce (32 mm)	0,25 pouce (6,5 mm)
	KV	1 pouce (25,4 mm)	1,50 pouce (38 mm)	1 pouce (25 mm)
	HGJAX	0,5 pouce (12,7 mm)	0,5 pouce (12,7 mm)	0,5 pouce (12,7 mm)
	HGJAA	0,5 pouce (12,7 mm)	1 pouce (25,4 mm)	1 pouce (25,4 mm)

Tableau 1. Dégagements

Étiquette d'avertissement du générateur

Cet avertissement explique aux utilisateurs de générateurs de ne pas utiliser de générateurs fabriqués spécifiquement pour les véhicules de plaisance et à des fins commerciales pour des applications marines.



AVERTISSEMENT



Ne pas utiliser ce générateur sur un bateau.

Une telle utilisation peut enfreindre les réglementations de la Garde côtière américaine et entraîner des blessures graves, voire mortelles, par un incendie, une électrocution ou un empoisonnement au monoxyde de carbone. F-1260

Étiquettes d'avertissement de groupe électrogène

Signe d'avertissement	Description
	Une mise en garde ou un avertissement indique un risque de blessure corporelle.
	Mise en garde ou avertissement de danger de température. Indique un risque de blessure corporelle dû à des températures élevées.
	Mise en garde ou avertissement de danger de haute tension. Indique un risque de blessure corporelle par une décharge électrique ou une électrocution.
	Mise en garde ou avertissement de risque de pression du liquide de refroidissement du moteur. Indique un risque de blessure corporelle dû au liquide de refroidissement du moteur chaud sous pression.
	Mise en garde ou avertissement. Indique de lire le manuel de l'opérateur pour plus d'informations.
	Mise en garde ou avertissement de ne pas monter. Indique un risque de blessure corporelle ou d'endommagement du matériel si une personne monte dessus.
	Mise en garde ou avertissement de risque de combustion ou d'explosion. Indique un risque de blessure corporelle par explosion.
	Mise en garde ou avertissement de danger dû aux courroies et pièces mobiles. Indique un risque de blessure corporelle par enchevêtrement dans des pièces mobiles.
	Mise en garde ou avertissement de danger chimique (par ingestion ou brûlure). Indique un risque de blessure corporelle ou d'asphyxie par des émanations nocives ou des gaz toxiques.
	Mise en garde ou avertissement de danger de source de courant ou haute tension. Indique un risque de blessure corporelle par une décharge électrique ou une électrocution.
	Mise en garde ou avertissement de danger dû au ventilateur et aux pièces mobiles. Indique un risque de blessure corporelle par enchevêtrement dans des pièces mobiles.

Tableau 2. Étiquettes d'avertissement

Fonctionnement par temps froid

- Vérifier que le carburant et l'huile moteur conviennent à la température ambiante de fonctionnement.
- Vérifier le réglage de l'altitude si nécessaire (le cas échéant).
- Effectuer la maintenance de la bougie (le cas échéant) et de la batterie conformément au planning d'entretien indiqué dans le manuel de l'opérateur.

Fonctionnement par temps chaud

- Vérifier que rien ne bloque le flux d'air entrant et sortant du groupe électrogène.
- Vérifier que le carburant et l'huile moteur conviennent à la température ambiante de fonctionnement.

Fonctionnement dans des environnements poussiéreux

- Ne pas laisser la saleté et les débris s'accumuler à l'intérieur du compartiment du groupe électrogène.
- Effectuer l'entretien du filtre à air plus souvent.
- Changer l'huile du moteur davantage en fonction du planning d'entretien précisé dans le manuel de l'opérateur.
- Conserver les fluides et les pièces d'entretien neuves à l'abri des impuretés et débris dans l'attente de leur utilisation.

Réinitialisation des disjoncteurs

Si un disjoncteur se déclenche (court-circuit ou nombre trop important d'appareils en marche), débranchez ou éteignez autant de charges que possible et réinitialisez le disjoncteur. Notez que le groupe électrogène continue de fonctionner après le déclenchement d'un disjoncteur. Placez le disjoncteur en position d'arrêt (OFF) pour le réinitialiser, puis en position de marche (ON) pour reconnecter le circuit. Si le disjoncteur se déclenche directement, c'est que l'appareil (ou la charge électrique) présente un court-circuit ou que le disjoncteur est défectueux. Appelez un technicien qualifié.

Puissance par rapport à l'altitude

La densité de l'air diminue à mesure que l'altitude augmente, entraînant une diminution de la puissance du moteur du groupe électrogène. La puissance diminue d'environ 3,5 % de la puissance nominale pour chaque élévation de 305 m (1000 pieds). Il peut s'avérer nécessaire de réduire le nombre d'appareils en fonctionnement à des altitudes élevées.

Entreposage du groupe électrogène

Un entreposage adapté est essentiel pour préserver des performances et une fiabilité optimales du groupe électrogène quand il ne peut pas fonctionner de manière régulière et doit rester inutilisé pendant plus de 120 jours. Consultez le manuel de l'opérateur pour connaître les procédures d'entreposage appropriées.

Nom et adresse du fabricant

Cummins Inc.
1400 73rd Ave NE Fridley, MN 55432, États-Unis

Accès en ligne aux informations

Pour commander un manuel papier, veuillez accéder au système de commande en ligne Elander <https://cummins.elandersamerica.com>.

Les manuels sont mis à jour pour tenir compte de tous les changements apportés à l'équipement et ses caractéristiques. Les versions les plus récentes des manuels sont accessibles sur le site Web QuickServer Online de Cummins <https://quickserve.cummins.com> et <https://www.cummins.com/rv-generator-manuals>.

Pour trouver votre revendeur ou distributeur local, veuillez visiter la page <https://www.cummins.com/sales-and-service>.

